

LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ILLIES



Au Fil d'Illies

Décembre 2016

Numéro 31

SOMMAIRE

PAGE 2

**SOLUTIONS DES CHARADES
« ILLIES ET SES LIEUX-DITS »**

Par Martine APRELEFF

PAGE 2

**Monsieur Omer Botte
compte 50 années de
(bonne) conduite automo-
bile**

Article de la Voix du Nord

PAGE 3

**PETITE RANDONNÉE SUR LA
LIGNE MICHON**

Par François LEIGNEL

PAGE 5

L'intrigue des cartes postales de l'HALPEGARBE, commune d'ILLIES (Nord), confondues avec celles de LIGNY-LE-PETIT, commune de LORGIES (Pas-de-Calais)

Par JC MAGNIOT



N'hésitez pas à nous contacter :

Par courrier :

Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie,
59480 Illies

Par mail : soc.hist.illies@gmail.com ou
sur le **site internet** « **Au Fil d'Illies** » sur **Facebook.com** sous le mot
recherche : « Au Fil d'Illies (magazine). »

Et merci de :  et de partager !
Ce mois-ci, nous sommes à 115 j'aime !

Au Fil d'Illies

Revue de la Société historique d'Illies, imprimée en mairie
Directrice de la publication : Chantal Dhennin

REPRODUCTION INTERDITE
Sauf autorisation de la Revue

La Société historique d'Illies est présidée par Antoine BAVIERE
Rédactrice en chef : Patricia CARLIER
Siège social : Mairie d'Illies
59480 Illies

Solutions des charades « Illies et ses lieux-dits »



- | | |
|-----------------|--------------------|
| 1. La Libaude | 10. L'écuelle |
| 2. Gravelin | 11. La Mottelette |
| 3. Willy | 12. Lannoy |
| 4. Le Transloy | 13. Ligny le Grand |
| 5. Ma campagne | 14. L'Halpegarbe |
| 6. La Bouchaine | 15. L'Aventure |
| 7. Le Hus | 16. Mailly |
| 8. Le Bourg | 17. La Cliqueterie |
| 9. Warneton | 18. Les Auwillers |

M. Omer Botte compte 50 années de (bonne) conduite automobile

Article de la Voix du Nord du 19 février 1963

Un de nos concitoyens, bien connu de la population Illiloise, a célébré dernièrement un jubilé original.

C'est en effet le 12 février 1913 que M. Omer Botte né le 12 février 1893 à Illies, subit avec succès l'examen du permis de conduire les automobiles : c'était encore un exploit, à cette époque.

Quittant peu après l'emploi de mécanicien automobile qu'il occupait à La Bassée, le jeune Omer Botte s'engagea dans les sapeurs-pompiers de Paris le 12 novembre 1913. Naturellement il y fut affecté comme conducteur d'automobile. De son « service » qui dura jusqu'au 12 août 1919, M. Omer Botte n'a conservé que de bons souvenirs. Sans doute, le « premier secours » Delahaye qu'il pilota souvent (il a fait 835 « départs »), n'était pas très confortable, avec ses bandages pleins, sa transmission par chaîne, son manque de démarreur automatique et de pare-brise, mais il « tapait » un raisonnable (o combien !), 35 km à l'heure.

C'est avec un engin de ce genre que le caporal Omer Botte mérita en 1917, une citation pour avoir descendu malgré le danger, sa motopompe sur une rive abrupte de la Marne, lors d'un incendie qui ravagea, à Bonneuil, un stock de l'armée américaine.

C'est aussi à bord de son Delahaye qu'il se rendit à Reims, pour participer à la défense contre les bombardements allemands.

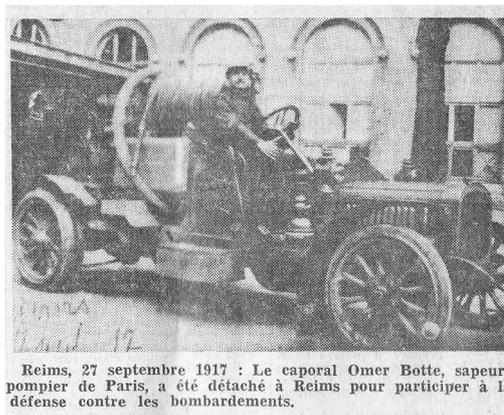
Il fut également le premier à conduire la première « grande échelle Majerus » (27 mètres), affectée en 1915 à la première compagnie du boulevard Diderot à Paris.

La paix revenue, M. Omer Botte revint au pays natal et, doté de plusieurs camions, participa aux travaux de reconstruction d'Illies, Sainghin et Hantay. Puis il fut représentant en automobiles jusqu'en 1940, évacua alors (en voiture), dans la Vendée jusqu'en 1946.

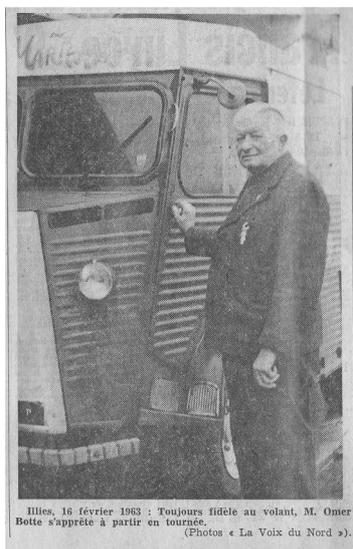
A la libération, il reprit un commerce de distribution de bière et autres boissons. Toujours fervent automobiliste, et bien que solidement épaulé dans le commerce par ses deux fils, M. Omer Botte, âgé de 70 ans, n'a pas l'intention de « déteiler ». Et il ne se passe guère de jour sans que ce vétéran ne prenne en mains le volant, pour assurer l'approvisionnement ou effectuer une « tournée » de distribution.

Au cours de ses 50 années de (bonne) conduite, il n'a pas eu d'accident, et nombreux sont les automobilistes qui ont eu recours à ses qualités de dépanneur.

Amour de jeunesse, M. Omer Botte a toujours conservé un excellent souvenir de son séjour chez les sapeurs-pompiers de Paris. Il est en effet, vice-président de l'amicale des anciens (section du Nord) dont le siège est à la caserne Bouvines de Lille.



Reims, 27 septembre 1917 : Le caporal Omer Botte, sapeur-pompier de Paris, a été détaché à Reims pour participer à la défense contre les bombardements.



Illies, 16 février 1963 : Toujours fidèle au volant, M. Omer Botte s'apprête à partir en tournée. (Photos « La Voix du Nord »).

PETITE RANDONNEE SUR LA LIGNE MICHON

Par un lecteur de Sainghin en Weppes, François Leignel

Suite aux nombreux articles parus dans la Voix du Nord et notamment suite à l'article de Daniel GRUSON sur le « chemin Nature de la voie Michon » qui sera prochainement proposé par l'office de tourisme des Weppes reliant Fournes à Sainghin... Voici un texte rédigé par un de nos lecteurs sur le train Michon ...

Durant la guerre 39-45, il était courant de se rendre à Sainghin par un sentier.

A cette époque, existait à la place de la RN41, une grande avenue bordée de peupliers qui ceinturait en partie le village depuis la maison du garde chasse (pas loin du château d'eau) jusqu'aux quatre chemins.

En partant du coron Gombert, il suffisait de descendre la route, traverser l'avenue (mini tunnel actuel) puis suivre le sentier joutant la pâture de la ferme Liénard (Dorme à l'époque) puis longer le bois du Conte d'Hespel jusqu'au bout où se trouvaient encore les vestiges d'un vieux château féodal d'où s'élevaient les restes d'une tour à créneaux.

A ce même endroit sous un minuscule pont s'écoulait tranquillement le ruisseau la Libaude. Sa source se trouvait quelques centaines de mètres plus loin sur la gauche. Dans cet oasis de verdure poussait tout naturellement du cresson, et c'est là que dès le printemps nous venions chercher nos provisions de verdure.

Mais retournons sur nos pas et suivons notre Ru jusque la fin du bois. A cet endroit, la Libaude traverse la route RD41 en macadam, à l'époque, c'est à cet endroit que les gosses venaient pêcher des épinoches dans cette belle eau limpide.

Continuons la Libaude jusque Wicres, là une petite chapelle est érigée en souvenir d'un miracle. En effet il se dit qu'une personne fut guérie de la cécité grâce à l'eau de cet endroit.

Ce petit courant d'eau contourne alors Wicres, file vers Marquillies et plus loin se jette dans la rigole St Martin qui traverse l'ex-blanchisserie de Don. Mais retournons au sentier qui va nous mener à Sainghin.

Notre voyette s'est transformée en carrière agricole (train de car) difficilement praticable, avec une multitude d'ornières plus ou moins profondes. Après avoir sinué quelques centaines de mètres, nous nous orientons légèrement à droite et débouchons sur la D41 qui mène à Sainghin. C'est à cet endroit qu'existait jadis sur la butte un Moulin à vent. C'est aussi de cet endroit qu'à la fin de la guerre quarante une pièce d'artillerie tira sur Sainghin sans faire de victime.

Une petite anecdote encore au sujet de ce chemin. Chaque mois, Fidéline la Marchande de Moutarde de Sainghin, munie d'un broc plein de moutarde à chaque main, se rendait à Fournes dans chaque maison, proposant sa précieuse marchandise.

Autre possibilité pour se rendre à Fournes mais pas vraiment légalement. Prendre le parcours de la **ligne Michon** jusque Fournes. C'est d'ailleurs ce que propose un amoureux de la nature qui a défriché ce parcours.

Personnellement je me souviens parfaitement du train Michon qui montait poussivement vers Fournes dans le bas de la plaine au lieu dit « les Annoyes ». Si un wagon était de trop, la loco s'essouffait et il fallait le décrocher pour venir le reprendre après l'arrêt de Fournes.

Et vous, détenez-vous des anecdotes sur ce petit tortillard des Weppes ?...



Collection personnelle Chantal DHENNIN—Gare d'Illies avant la grande guerre

Petit récapitulatif sur la ligne Michon.

- Elle portait le nom de son propriétaire et concessionnaire Mathieu Michon. (en 1902, l'entreprise Michon comptait 39 personnes dont 4 mécaniciens).
- Elle fut construite en 1904 et fermée en 1951.
- Sa vocation première est le transport des marchandises. (betteraves, charbon, matériaux de construction et tonneaux de bière.)
- Avant l'arrivée des autobus en 1929, elle desservait 9 villages à partir de Don (Sainghin, Fournes, Herlies, Wicres, Marquillies, Illies, Aubers et Fromelles)
- Le parcours courait sur 18 kilomètres et le voyage durait une bonne heure.
- Le tracé du circuit formait un S car il a été conçu pour desservir les fermes et les usines.
- Il serpentait des deux côtés de la future RN 41 qu'il coupait par trois fois.
- La ligne Michon joua un rôle d'importance lors de l'occupation allemande. Les Allemands s'en servaient pour acheminer troupes et matériels sur le front. (Les wagons ont été aménagés pour supporter des poids de 200 tonnes).
- Complètement détruite par les Allemands quand ils se retirèrent des villages des Weppes en octobre 1918, la ligne va connaître un renouveau dans les années vingt. Le train Michon est confié à la Société générale des chemins de fer économiques (SE) pour les besoins de reconstruction. Elle sera reconstruite par tronçons dès janvier 1920.
- C'est la Compagnie du Nord (reprise en 1938 par la SNCF) qui fournira la locomotive, un fourgon et deux voitures pour les voyageurs.
- Certaines anciennes gares ont été transformées en habitations et témoignent encore de la réalité de cette ancienne ligne privée.

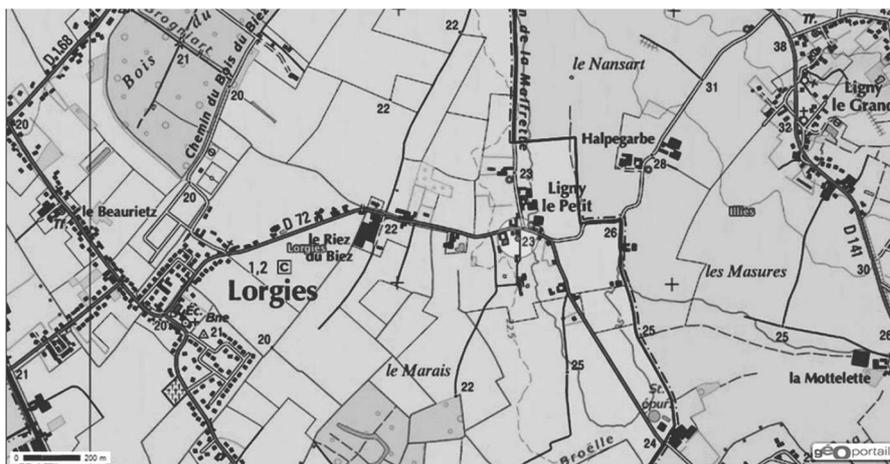
L'intrigue des cartes postales de l'HALPEGARBE, commune d'ILLIES (Nord), confondues avec celles de LIGNY-LE-PETIT, commune de LORGIES (Pas-de-Calais)

Par JC Magniot

Lecteur de « Au fil d'Illies » et originaire de Lorgies, habitant aujourd'hui dans le Val de Loire, je continue, par le biais d'Internet à m'intéresser à la région des Weppes en collectionnant de nombreuses cartes postales. Ce qui m'a frappé, c'est que, durant la Grande Guerre, les Allemands ont mis « Halpegarbe » à la fois sur les photos de l'Halpegarbe à Illies mais aussi sur les photos de Ligny-Le-Petit à Lorgies... En réalité, qu'en est-il ?

Nombreux sont les collectionneurs de cartes postales ou de photos prises durant la guerre 1914-1918 qui éprouvent les pires difficultés pour localiser précisément l'une ou l'autre de leurs trouvailles.

L'exemple de HALPEGARBE est à ce sujet particulièrement significatif.

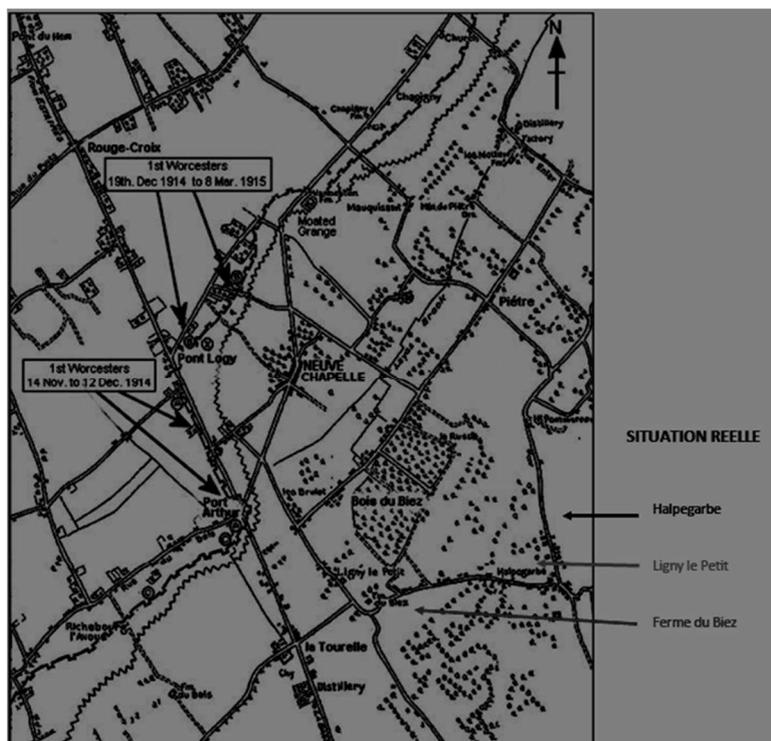


On trouve en effet beaucoup de documents photographiques localisés dans ce hameau, sans qu'il soit toujours possible d'affirmer que le sujet photographié se situe effectivement sur la commune d'ILLIES ou au contraire s'il concerne le hameau de LIGNY-LE-PETIT, situé quant à lui sur la commune de LORGIES.

Cette difficulté à localiser correctement le sujet photographié se comprend aisément quand on se rappelle des conditions particulières rencontrées par les poilus de 14-18 pour prendre des photos. Il est en outre certain que la plupart d'entre eux ne connaissaient pas les limites administratives des communes sur le territoire desquelles se déroulaient les combats...

Au cas particulier, il faut admettre que la confusion pouvait être réelle entre Halpegarbe et Ligny-Le-Petit, tant ces deux hameaux sont proches, n'étant éloignés l'un de l'autre que de quelques centaines de mètres, comme le montre le plan ci-après :

Il faut se rappeler également que certaines cartes militaires utilisées durant la guerre 14-18 entretenaient parfois la confusion. Sur la carte anglaise reproduite ci-jointe, on remarque que ces deux hameaux ne sont pas effectivement situés au bon endroit.



Carte Anglaise

Une étude attentive des cartes postales et des photos que je possède permet de lever la confusion pour certaines d'entre elles.

Cette étude débutera par un examen critique de la correspondance envoyée par un habitant de Lorgies (1), sera suivie par un examen des recensements de populations, réalisés en 1911, pour les hameaux de Halpegarbe et de Ligny-Le-Petit (2) et se terminera par une recherche des commerces exploités dans ces mêmes lieux (3).

1 - CORRESPONDANCE DE FRANCOIS DELEPLACE

La correspondance de François Deleplace nous donne de précieuses indications, ayant été écrite par l'intéressé en 1919 ; deux cartes identiques ont été utilisées par l'intéressé.

Elles représentent des ruines localisées par l'éditeur Bailleul sur la commune de Lorgies, hameau de Ligny-Le-Petit.

Sur celle-ci, une simple croix indique la maison de Constant, située à proximité de la maison familiale selon le texte figurant au verso. On y distingue l'amorce d'un chemin qui pourrait être celui de la Maffrète, ainsi que la présence d'un abri. Les termes utilisés par François Deleplace permettent de penser qu'il est le frère de Constant.



Lorgies le 17/11/19
 Bonjour mon long silence, rentré au pays, je vous envoie un spécimen, vous y verrez à la croix, la maison Constant Constant est la maison Constant qui habite dans une construction nouvelle. J'ai à vous apprendre que je me suis marié le 15 courant, avec une voisine que je connaissais depuis une dizaine d'années. J'ose espérer que toute votre famille est en excellente santé et que vos frères vont bien. Heureux d'être rentré au foyer, présentez à tous mes sincères amitiés, et mes vœux de bonne santé. Recevez, ainsi que de ma femme notre meilleur souvenir. François Deleplace à Lorgies par Laventie Pas-de-Calais

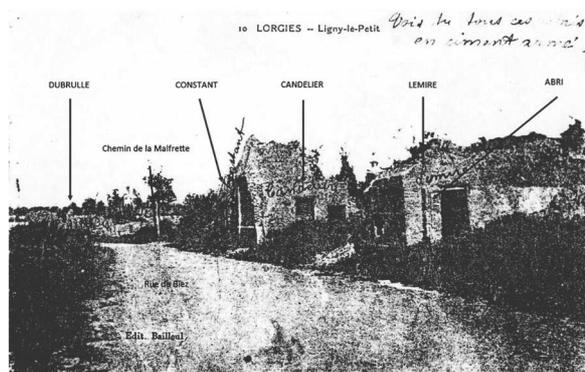
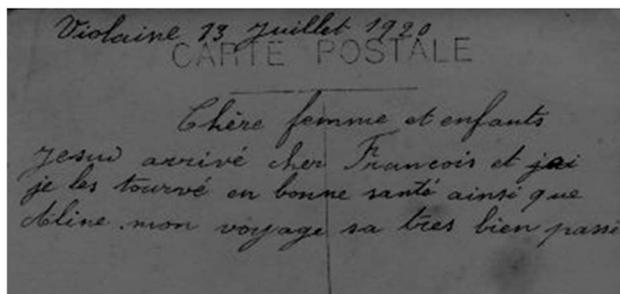
un spécimen, vous y verrez à la croix, la maison Constant Constant est la maison Constant qui habite dans une construction nouvelle. J'ai

Maison de la famille Deleplace, évoquée ci-dessus : de gauche à droite : Adèle Deleplace (fille), Aline Marchy (belle-fille), Abe-line Lecocq (épouse d'Auguste Deleplace), Auguste Deleplace.

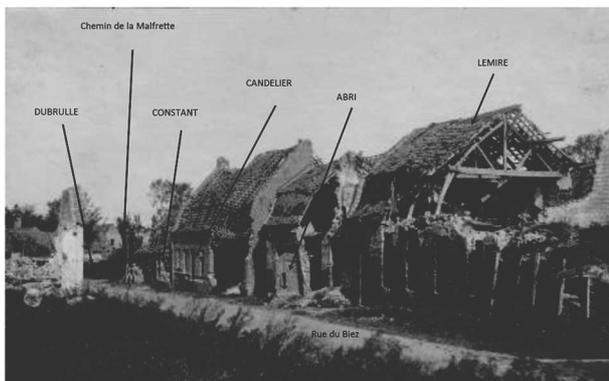


Cette maison s'élevait à l'angle de la rue du Biez et de la rue du Moulin, soit à cent mètres environ de celle de Constant. Ce fut probablement le premier débit de tabac qui se réinstalla à Lorgies après la fin des hostilités. Cette photo a été envoyée par Auguste Deleplace à sa femme le 13 juillet 1920.

Sur la seconde carte écrite par François Deleplace, dont je ne possède malheureusement qu'une copie de mauvaise qualité, les propriétés de Dubrulle, Constant, Candelier et Lemire sont localisées, ainsi que la présence d'abri.



« Lorgies le 17/11/19, Pardonnez mon long silence, rentré au pays, je vous en envoie un spécimen, vous y verrez à la croix, la maison Constant. C'est à proximité que toute le famille habite dans une construction nouvelle. J'ai à vous apprendre que je me suis marié le 15 courant, avec une voisine que je connaissais depuis une dizaine d'années. J'ose espérer que toute votre famille est en excellente santé et que vos frères vont bien. Heureux d'être rentré au foyer, présentez à tous mes sincères amitiés, et mes vœux de bonne santé. Recevez, ainsi que de ma femme notre meilleur souvenir. François Deleplace à Lorgies par Laventie Pas-de-Calais. »



Sur la photo ci-dessus non datée, localisée au dos Halpegarbe, on retrouve ces trois propriétés et on distingue nettement un abri édifié à l'intérieur de la propriété Lemire.

2 - RECENSEMENTS DE 1911

Les indications fournies par François Deleplace dans les correspondances évoquées ci-dessus sont corroborées par les renseignements recueillis dans les recensements de populations effectués en 1911, ainsi que par les indications contenues dans certains actes de l'état civil.

Sur le recensement de Ligny-Le-Petit:

- Une seule personne possède le prénom Constant, à savoir Deleplace Constant, né en 1882 à Illies, époux de Louise Lohez, née à Lorgies en 1885 ;
- Deleplace Auguste, planteur de tabac, patron, est cité ;
- Candelier Jules, fermier, est nommé ;
- Lesmeré Jules, maçon, et Lesmeré Louis, fermier, sont nommés.
- Dubrulle Léon et son père Dubrulle Jean sont nommés.

Sur celui d'Halpegarbe:

On ne trouve aucun homme prénommé Constant et par ailleurs les patronymes Candelier, Dubrulle et Lemire sont absents.

Les actes de l'état civil de Lorgies confirment que Léon Dubrulle est effectivement domicilié à Ligny-Le-Petit. En effet, dans l'acte de naissance de sa fille Marie Alice, il est précisé qu'elle est née le 20 décembre 1905, au domicile de ses parents, situé à Ligny-Le-Petit .

Les actes de l'état civil d'Illies confirment quant à eux que Constant et François sont effectivement des frères.

- Constant Deleplace est né à Illies le 25 février 1882. Dans son acte de naissance, il est précisé qu'il est né au hameau de Halpegarbe, au domicile de ses parents, Deleplace Auguste et Lecocq Abeline.
- François Deleplace est également né à Illies, le 18 juillet 1891 au hameau de Halpegarbe, au domicile de ses parents, Deleplace Auguste et Lecocq Abeline.
- Constant et François étant frères, il serait surprenant que François se trompe, en novembre 1919, en mentionnant sur la photo n°1 un domicile qui ne serait pas celui de son frère.

3 - PRESENCE DE COMMERCES

Les deux photos qui suivent nous permettent de constater la présence de commerces

Sur la première image, on retrouve sur la gauche les propriétés *Constant* (façade blanche), *Candillier* et *Lemire* mentionnées par François Deleplace. La maison d'Auguste Deleplace se situait en haut, à droite dans le virage.

Sur la droite en face du chemin de la Malfrette on remarque un bâtiment sur lequel est accrochée une enseigne. Sur cette dernière, on devine difficilement les mots *estaminet – qualité ?*, mais on distingue nettement les mots *épicerie, vins et liqueurs*.



Sur la seconde image, on distingue également une enseigne sur la façade de l'immeuble Lemire.

On observera que sur les deux photos ci-dessus rien ne distingue les immeubles dans lesquels sont exploités les commerces, sauf la présence des enseignes, simples panneaux de bois accrochés au dessus des portes.

La présence de ces enseignes est particulièrement intéressante pour situer les bâtiments, sur Halpegarbe ou Ligny-Le-Petit.

Il faut savoir en effet que lors du recensement de la population, les professions des membres composant les foyers sont précisées. Dès lors, la présence d'une enseigne apposée sur la façade d'une maison permet de supposer qu'une activité commerciale y est exercée.

Les recensements de 1911 permettent effectivement de corroborer les indices trouvés sur les photos ci-dessus.

Sur **celui de Ligny-Le-Petit**, on note la présence de quatre familles au sein desquelles les épouses sont commerçantes.

- CANDILLER Jules, chef de famille, épouse cabaretière ;
- CRETON Victor, chef de famille, épouse cabaretière ;
- DELEPLACE Auguste, chef de famille, épouse cabaretière ;
- LESMERE Jules, chef de famille, épouse cabaretière ;

Sur celui d'Halpegarbe, aucun commerçant, aucune commerçante n'est par contre mentionné.

Les actes de l'état civil de Lorgies confirment cette présence de commerçants au hameau de Ligny-Le-Petit : dans l'acte de naissance de Julie Candillier (8 juillet 1907) et dans celui de son frère Jules (11 décembre 1910), enfants de Jules Candelier et de Elise

Quéniart, il est en effet précisé que le père est fermier, domicilié à Ligny-Le-Petit et que la mère est cabaretière.

Par ailleurs dans l'acte de mariage de Constant Deleplace et de Louise Lohez, le 22 janvier 1910, il est mentionné que les parents de Constant, Deleplace Auguste et Lecocq Abeline, sont cabaretiers, domiciliés à Ligny-Le-Petit.

Dans l'acte de décès de Robert Creton, fils de Creton Victor et de Dubois Marguerite, il est indiqué que l'enfant est décédé le 20 janvier 1912 à Ligny-Le-Petit, domicile de ses parents, tous deux cabaretiers.

L'examen des documents fiscaux, rôle des patentes (A) et matrices cadastrales des propriétés bâties (B), permet de compléter utilement l'étude de ces commerces

A) L'examen du rôle des patentes pour l'année 1914 confirme tout d'abord la présence de commerces au hameau de Ligny-Le-Petit.

Y sont en effet imposés en qualité de cabaretiers :

- ligne 10 du registre : CRETON Victor DUBOIS ;
- ligne 13 du registre : DELEPLACE LECOCQ Auguste ;
- ligne 30 du registre : LEMESRE LEBAS Jules.

Il convient de remarquer que le terme cabaretier désigne plutôt en l'espèce un commerce de proximité ; en effet, à l'époque qui nous intéresse, dans nos campagnes, le cabaret est souvent une boutique dans laquelle on vend également de l'épicerie, de la boulangerie, des vins et liqueurs. Le mobilier y est assez modeste, tables en bois, chaises de paille ; souvent, aucune pièce de l'habitation n'est spécialement aménagée pour l'exercice de l'activité commerciale.

Le cabaretier se distingue nettement du cafetier.

Selon le tarif des patentes utilisé par l'administration fiscale au début du siècle dernier, est imposable :

En qualité de cabaretier : celui qui donne à boire et à manger chez lui, alors même qu'il ne vend que le vin provenant de ses récoltes, ou celui qui, ne se bornant pas à donner à manger et à boire, débite habituellement, en dehors des repas, des boissons à consommer sur place ;

En qualité de cafetier : celui qui exploite un établissement où il fait servir à ses clients, dans une salle disposée à usage de café, toutes les boissons fournies dans les établissements de cette nature, telles que absinthe, vermouth, bière, café, liqueurs.

En ce qui concerne les maîtres d'estaminet : aucune précision n'est donnée. En 1835, l'Académie Française définissait l'estaminet comme étant un lieu public où s'assemblent des buveurs et des fumeurs et qu'on nomme aussi tabagie.

Les cafetiers et maîtres d'estaminets étaient plus lourdement imposés que les cabaretiers. A titre d'exemple, la population de Lorgies étant inférieure à 2.000 âmes en 1911, le droit fixe pour un caba-

retier s'élevait à 4 francs, au lieu de 12 francs pour un cafetier ou un maître d'estaminet...

B) L'examen des matrices cadastrales des propriétés bâties permet ensuite de localiser précisément l'implantation des cabarets au hameau de Ligny-Le-Petit.

1- CRETON Victor est propriétaire de la parcelle cadastrée section B 328 ; la maison qui s'y élevait a été détruite durant la guerre et ne fut pas reconstruite ; cette situation fut prise en compte par les services fiscaux au titre de 1920. La profession de cabaretier est mentionnée.

2- LEMESRE LEBAS Jules

L'étude de ce document permet de connaître avec certitude le nom du propriétaire du fonds de commerce dont l'enseigne est en partie lisible sur la photo.

On y apprend en effet :

- que la propriété est située au lieu-dit Ligny-Le-Petit, section B 289
- qu'elle a été déclarée démolie au titre de l'année 1920, non reconstruite par la suite ; l'examen du plan cadastral permet de constater que cet immeuble est situé au même emplacement que celui qui se devine, en face du chemin de la Malfrette ;

- que l'immeuble bâti appartenait lors du recensement de 1911 à Lemesre, époux de Lebas et qu'à cette date y était exploité un cabaret ;
- qu'il appartenait antérieurement à Lemesre époux de Bauduin et qu'une épicerie y était exploitée.

L'état civil confirme les informations tirées de la matrice cadastrale.

Lemesre Jules et Bauduin Rosine se sont mariés à Lorgies le 10 avril 1872; l'épouse y est décédée le 8 mars 1888 ; dans l'acte de décès, il est mentionné qu'elle était cabaretière, son époux, cabaretier.

Lemesre Jules s'est remarié le 28 octobre 1889 avec Lebas Adolphine, à Haines.

L'étude de ce document permet de connaître avec certitude le nom du propriétaire du fonds de commerce dont l'enseigne est en partie lisible sur la photo.

3 - DELEPLACE LECOCQ Auguste

Ce document, réalisé après la fin des hostilités par l'administration fiscale, permet de constater que le couple DELEPLACE-LECOCQ était effectivement propriétaire d'un immeuble situé à l'angle de la rue du Biez et de la rue du Moulin, cadastré section B 282 ; démolé durant la guerre puis reconstruit, il fut retenu pour le calcul de l'impôt foncier au titre de 1924.

Ces constatations permettent de conclure que les bâtiments sur lesquels sont accrochées des enseignes se situent effectivement au lieu-dit Ligny-Le-Petit.

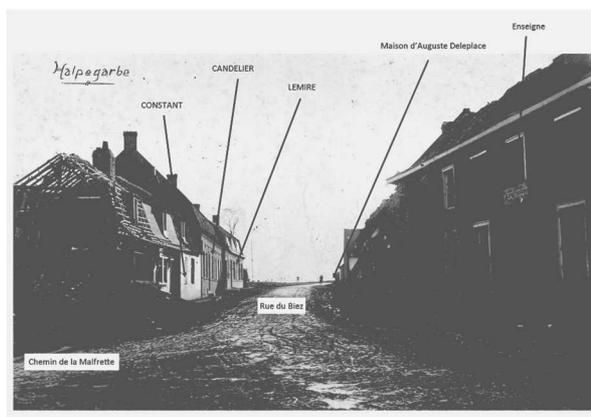
Par conséquent, on peut affirmer que les photos étudiées, bien que formellement localisées Halpegarbe représentent en réalité des immeubles situés à Ligny-Le-Petit, commune de Lorgies.

MUTATIONS				NO- MERO	LIEU-DIT	NATURE	ESSANT N°											
ANNEE	TYPE	PORT	DE				DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE	DE
Pour M. Deleplace Leocq Auguste																		
19	M.																	
19	M.																	
19	M.																	
19	M.																	
19	M.																	
1889/1890																		
1924																		

Comme on peut le constater, la localisation précise des photos n'est pas simple, s'agissant d'immeubles bâtis.

Il existe beaucoup d'autres documents-photos ou cartes postales - représentant des immeubles ou des ruines, qui sont pratiquement impossibles à localiser.

L'implantation précise du cimetière militaire de Halpegarbe pose d'autres questions...



PLAN DU CADASTRE - de 1837 - SITUANT LES FONDS DE COMMERCE



Documentation utilisée pour cette étude :

- Chantal Dhennin: UNE CERTAINE IDEE D'ILLIES ET DU PAYS DE WEPPE (1995)
- Annie Lebas : LES ESTAMINETS DE LORGIES
- Les Editions « L'Alloeu Terre de Batailles » : Ils voulaient montrer leur guerre, 1914-1918, Le regard des soldats photographes et dessinateurs (2008)
- Recherches aux Archives Départementales du Pas-de-Calais effectuées par mon ami G. LOHEZ.